

REFUGEEES welcome!

NO ONE IS ILLEGAL

**Permanence juridique
demandeurs d'asile /
réfugié.e.s**

Le lundi et mercredi de 14h à 16h30

- Informations sur l'asile en France et sur l'accès à la demande d'asile
- Aide face aux problèmes rencontrés avec la préfecture ou l'OFPRA
- Conseils pour faire un récit d'asile
- Préparation à l'entretien OFPRA
- Informations sur la procédure Dublin
- Aide face aux problèmes d'accès aux droits sociaux (ADA, CMU, compte bancaire)
- Orientation vers d'autres structures
- Demande d'aide juridictionnelle (recours contre OQTF, recours CNDA ...)

Dans tous les cas, on essaye de trouver ensemble des solutions pour vous aider (lettre, recours au tribunal...).

Les personnes seront prises en fonction de l'urgence.

Tous les intervenant.e.s présent.e.s se battent à vos côtés et vous soutiennent dans vos difficultés face à l'administration. Nous ne sommes pas en lien avec les structures responsables de l'accueil des réfugié.e.s (la préfecture, l'OFPRA, l'OFII ou des associations travaillant pour le compte de l'État comme FTDA, la Croix-Rouge, Coallia, Emmaüs solidarité...).

Cette permanence est organisée par des militant.e.s bénévoles et par des associations (ATMF, Dom'asile, ELENA, GISTI, La Cimade).

**Comment
venir ?**

**10 rue Affre
75018 Paris**

**(métro
La chapelle
ligne 2)**

